



Le Saint-Siège

*Discours au sous-Secrétaire générale de l'ONU pour le
développement social et les affaires humanitaires, et Secrétaire général
de l'Année internationale de la Femme, Madame Helvi Sipilä**

Mercredi 6 novembre 1974

Nous saluons bien volontiers en vous, ce matin, la représentante de la tâche assumée par les Nations Unies avec « l'Année internationale de la femme » proclamée pour 1975. Cette rencontre nous donne l'occasion de vous exprimer la bonne volonté et l'attention avec lesquelles nous voulons suivre cette initiative.

En fait, celle-ci ne trouve pas l'Eglise indifférente à ce problème ou peu soucieuse de le résoudre. Bien au contraire, dans les efforts actuels pour promouvoir le progrès de la femme dans la société, l'Eglise a déjà reconnu un « signe des temps » et un appel de l'Esprit. La Commission d'étude que nous avons créée, en réponse à un vœu exprimé par le Synode de 1971, a précisément reçu pour mandat d'étudier, en confrontant les aspirations du monde d'aujourd'hui avec la lumineuse doctrine de l'Eglise, la pleine participation de la femme à la vie communautaire de l'Eglise et de la société.

Le programme de l'Année internationale de la femme, qui est bien résumé dans son thème : « Egalité, Développement et Paix », n'est donc pas sans retenir l'intérêt très vif de l'Eglise.

L'égalité ne peut se trouver que dans ce qui constitue son fondement essentiel: la dignité de la personne humaine, homme et femme, dans sa relation filiale avec Dieu, dont elle est l'image visible.

Mais cela n'exclut pas la distinction, dans l'unité, et la contribution spécifique de la femme au plein développement de la société, conformément à sa vocation propre et personnelle.

C'est ainsi que la femme d'aujourd'hui pourra devenir plus consciente de ses droits et de ses

devoirs, et contribuer non seulement à sa propre élévation, mais aussi au progrès qualitatif de la société humaine, dans le développement et dans la paix ».

Et puisque, conformément au plan de Dieu, la cellule fondamentale de la société humaine, la cellule qui donne la vie, demeure la famille, la femme préservera et développera, principalement dans la communauté familiale, en pleine coresponsabilité avec l'homme, sa fonction qui consiste à accueillir, donner et éduquer la vie, en développant constamment ses potentialités.

A tous ceux qui collaborent à la préparation de l'Année internationale de la femme, dans le très noble but de valoriser toujours davantage la dignité et la mission de la femme, nous proposons comme solide point de référence la figure de la très sainte Vierge. Comme nous l'avons dit dans notre récente exhortation *Marialis cultus*, notre temps est appelé à vérifier et «à confronter ses conceptions anthropologiques et les problèmes qui en découlent avec la figure de la Vierge, telle qu'elle est proposée dans l'Évangile. La lecture des divines Écritures, faite sous l'influence de l'Esprit Saint et sans oublier les acquisitions des sciences humaines et les situations variées du monde contemporain, conduira à découvrir que Marie peut être considérée comme le miroir reflétant les espérances des hommes et des femmes de notre temps... Elle leur offre un modèle achevé du disciple du Seigneur : artisan de la cité terrestre et temporelle, mais pèlerin qui se hâte vers la cité céleste et éternelle ; promoteur de la justice qui délivre l'opprimé et de la charité qui porte secours aux nécessiteux, mais pardessus tout témoin actif de l'amour qui édifie le Christ dans les cœurs ».

Avec cette belle image devant les yeux, nous souhaitons à votre initiative un travail harmonieux et profitable, sur lequel nous invoquons l'intercession de la Mère de Dieu et la plénitude des bénédictions divines.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française, n.46, p.12.*

La Documentation catholique, n.1665 p.1007.